

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2014

Présents : Lionella GALLARD, Philippe TESSIER, Jean-Claude CHADENAS, Alain GUILLOT, Michelle DILAJ, François CAZIN, Pascal CHEVALLIER, Célia COUDERC, Charles-Antoine DE VIBRAYE, Fabrice GOUNY, Claude HASCOËT, Patricia LEVANT, Chantal SARTIAUX
Excusés : Laurent CHERRIER (pouvoir à Lionella GALLARD), Nadège ZEPPA (pouvoir à Michelle DILAJ)

Règlement cimetière

Mise en place d'un règlement pour l'accès et l'utilisation du cimetière et des concessions.

Gîte communal : résultat consultation

Madame ROUSSAY a été choisie par la commission et le conseil a entériné la décision. A compter du 1^{er} octobre 2014, elle assurera la gestion des gîtes communaux.

PLU (Plan Local Urbanisme) : contrat prestations de services

Un contrat de prestation, de conseils et d'aide à la décision sera signé avec Madame CHAPLAULT, urbaniste, afin de bénéficier d'un accompagnement pédagogique et juridique et de faire avancer le projet de PLU.

Agglopolys : transfert de la voie communale de la Rousselière dans la voirie communautaire jusqu'à l'entrée du golf.

Le conseil valide le transfert.

Agglopolys : CLECT (commission locale d'évaluation des transferts de charges) -désignation d'un délégué

Philippe TESSIER est nommé par délibération du conseil municipal.

Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Le Conseil vote, à l'unanimité, pour une adhésion à 50 €.

Cloches de l'église

La Société GOUGEON a refait un état des lieux. Il n'y a aucune aggravation par rapport au dernier contrôle, mais il est plus prudent de les consolider. Le coût du devis s'élève à 3 075,60 €.

La grosse cloche, classée, date de 1741 et fait partie des plus anciennes du Loir-et-Cher.

Le conseil vote, à l'unanimité, pour la mise en sécurité des deux cloches.

Festival des Arts de la Rue « L'Echo du Caquetoire » : bilan 2014. Edition 2015 – demandes de subventions : Conseil Général, Pays des Châteaux, Grand Chambord

Ce festival a connu un très grand succès, cette année encore, et les commentaires ont été très positifs, que ce soit à propos de l'organisation ou pour la qualité des spectacles.

Il était labellisé, pour la première fois, « Eco-festival », suite à la signature d'une charte avec la région Centre, grâce aux expositions et conférences sur le respect de l'environnement (tri sélectif, biodiversité). Peu de festivals sont agréés.

Budget : la participation de la commune initialement prévue à hauteur de 2 500 € sera au final de 832 €.

Maison DEPERT : estimation des Domaines

Le service des Domaines l'a estimée à 50 000 €. Un professionnel de l'immobilier du PACT a attiré notre attention sur le coût élevé des travaux à réaliser. Une étude complémentaire est en cours de réalisation.

CIAS (Centre Intercommunal Actions Sociales) : nomination de quatre membres non élus :

- Jane JULIEN
- Marinette RILLY
- Chantal BELTRAN
- Claude CHÉRON

France Télécom : redevance occupation du domaine public

La somme de 1 908,11 € va nous être versée pour l'utilisation de la voie du Prieuré et de la route du Bucher.

Affaires diverses

Enfouissement des réseaux rue de l'Argonne et voie de l'Allée

Sur un total de 96 832 €, le montant des travaux d'éclairage public s'élèvent à 45380 € ; une subvention est sollicitée auprès d'Agglopolys pour une somme de 12 592 € (25 %).

Les travaux débuteront fin septembre pour une durée d'un mois. La rue de l'Argonne sera interdite à la circulation et la route de Romorantin en circulation alternée.

Associations

Suite à la réunion du 28 août avec les associations, de nouvelles conditions de mise à disposition de la salle des fêtes seront appliquées à compte du 1^{er} janvier 2015 :

- 1^{er} week-end gratuit
- 2^e week-end à demi-tarif
- tarif plein à partir du 3^e
- gratuité en semaine

Les associations de Cheverny bénéficient des salles de Cour-Cheverny (salle des fêtes ou gîte) 2 week-ends par an ; la réciprocité sera accordée pour les associations de Cour-Cheverny en ce qui concerne les salles de Cheverny. Pour toute demande de subventions, les documents suivants seront à fournir : rapports moral et financier, attestation d'assurance, effectifs de l'association.

GRDF

Comme France Télécom, GRDF nous versera 220 € pour occupation du domaine public.

Analyse de l'eau

L'eau est bonne à Cheverny.

Prochain Conseil Municipal le lundi 6 octobre 2014 à 19 h